



TITRE PROFESSIONNEL EN ALTERNANCE

CHARGÉ D'AFFAIRES EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

ÉQUIVALENT BAC +2

NIVEAU 5

FORMATION
EN ALTERNANCE

Les perspectives d'emploi dans le secteur de la rénovation énergétique sont très favorables. En effet, la rénovation énergétique des bâtiments est une priorité pour les pouvoirs publics, qui mettent en place des dispositifs d'aide pour les particuliers et les professionnels qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique.

DURÉE & DATES

- De septembre 2024 à septembre 2025 - Possibilité de rentrée décalée - Date limite des candidatures le 30 juin 2024
- **Répartition** : 70% entreprise / 30% centre de formation
- Intégration 2 semaines en entreprise - 2 semaines en centre
- **Rythme de l'alternance** :
Semaine 1 : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise / Semaine 2 : 5 jours en entreprise
- Congés selon entreprise - 5 jours de congés révision à prévoir
- Formation proposée par blocs de compétences

sous réserve de modification

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Devenir un chargé d'affaire capable de proposer des solutions de rénovation énergétique performantes, économiquement viables et conformes aux exigences réglementaires en constante évolution et en ligne avec les besoins spécifiques de leurs clients.

PUBLICS & EFFECTIF

- **Personnes en reconversion professionnelle** : les salariés qui envisagent un changement de carrière et qui ont déjà acquis des compétences dans d'autres domaines peuvent choisir la formation en alternance comme moyen de se réorienter vers le secrétariat et d'acquérir une expérience professionnelle dans ce domaine.
- **Demandeurs d'emploi en quête de nouvelles opportunités** : les personnes sans emploi qui cherchent à améliorer leurs perspectives d'emploi en acquérant des compétences en secrétariat et en obtenant une expérience réelle peuvent bénéficier d'une formation en alternance.
- **Jeunes adultes en sortie de lycée ou de formation initiale** : les jeunes adultes qui souhaitent acquérir une première expérience professionnelle tout en se formant au secrétariat peuvent être intéressés par une formation en alternance.
- **8 à 16 stagiaires**
- **Accessibilité PSCH pour les personnes en situation de handicap**, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours : handicap@kisel-formation.fr

PRÉREQUIS

- Maîtrise écrite et orale de la langue française,
- « Maîtrise » des outils bureautiques appliqués aux activités commerciales, des techniques de communication,
- Réaliser les tests de positionnement (gestion de document, traitement de texte et tableur),
- Un vécu professionnel dans le secteur du bâtiment est souhaité,
- Nécessité de trouver une entreprise qui accepte de vous accueillir en tant qu'alternant,
- Participer à un entretien de présentation de son projet de formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer le métier Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment :

- Compréhension des enjeux énergétiques et environnementaux,
- Évaluation des besoins énergétiques,
- Conception de solutions énergétiques,
- Élaboration de propositions commerciales,

La formation vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences complémentaires suivantes :

- Gestion de projet,
- Suivi et évaluation des performances,
- Connaissance des aides financières et des dispositifs incitatifs.

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 - RÉALISER L'ÉTAT DES LIEUX INITIAL D'UN BÂTIMENT EN VUE D'UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
- Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Module 2 - CONSEILLER LE CLIENT SUR UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

- Établir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment
- Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
- Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage

Module 3 - PRÉPARER ET SUIVRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

- Rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique
- Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment
- Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

Module 4 - PROMOUVOIR UNE PRATIQUE ÉCO-CITOYENNE ET SOCIALEMENT RESPONSABLE DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT POUR LES CHARGÉS D'AFFAIRES

Module 5 - MISE EN PRATIQUE EN ENTREPRISE

MODALITÉS D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

- **Rythme de l'alternance :**
Semaine 1 : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise / Semaine 2 : 5 jours en entreprise
- Accès à la plateforme Moodle (accès permanent aux ressources pédagogiques, échanges avec le groupe et les formateurs, exercices en ligne, ...)
- Alternance apports théoriques / mises en situation professionnelles

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation modulaire,
- Salle de formation équipée d'ordinateurs connectés :
 - Système d'impression et de numérisation des documents, matériel audio visuel, écran numérique
 - Plateforme de travail collaboratif Moodle
 - Logiciel spécifique métier
 - Suite Office
 - Formateurs experts dans leur domaine d'intervention, qui utilisent des méthodes pédagogiques actives et participatives

CERTIFICATIONS MODALITÉS D'ÉVALUATION

Titre Professionnel « Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment » RNCP 34 158 par blocs de compétences.

Les compétences des candidat.es sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle écrite et orale complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s),
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles,
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation.

Le titre professionnel peut être délivré partiellement par capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP) qui constituent le titre professionnel.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Sans objet première année d'exécution du titre professionnel

MODALITÉS D'ACCÈS

- Participer à une séance d'information en ligne programmée sur notre site
- Faire acte de candidature en transmettant CV et mail de motivation à l'adresse candidatures@kisel-formation.fr
- Se présenter aux épreuves et entretien de sélection des candidats

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les conditions d'exercice du métier de chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment varient en fonction de la taille de l'entreprise, du secteur d'activité et du poste occupé.

En général, les assistants ressources humaines exercent leur profession dans un environnement de bureau, en position assise. Ils travaillent généralement du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Cependant, ils peuvent être amenés à travailler en heures supplémentaires, notamment en période de forte activité.

Les compétences requises pour exercer le métier d'assistant immobilier sont les suivantes :

- Des compétences administratives : maîtrise des outils bureautiques, des techniques de communication, etc.
- Des compétences commerciales : capacité à entretenir de bonnes relations avec les clients, à prospecter, etc.
- Des compétences juridiques : connaissance du droit immobilier, etc.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Un chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment exerce dans le secteur du bâtiment, il peut exercer son activité au sein d'une entreprise de rénovation énergétique, d'une entreprise générale du bâtiment, d'une maîtrise d'ouvrage institutionnelle, d'un bureau d'études spécialisé, ou d'un espace info énergie.

Le champ d'intervention du chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment est principalement le secteur résidentiel, principalement de type pavillonnaire pour des particuliers. Il peut également concerner des copropriétés, ou le parc de logements sociaux.

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'affaires en rénovation énergétique de bâtiments
- Technico-commercial en rénovation énergétique des bâtiments
- Coordonnateur de projet de rénovation énergétique de bâtiments
- Technicien-conseil en rénovation énergétique des bâtiments
- Conseiller en économies d'énergie des bâtiments

POURSUITE D'ÉTUDES

- **Licence professionnelle en Énergies Renouvelables et Gestion de l'Énergie** : cette option permet aux étudiants de consolider leurs compétences.
- **Master en Éco-construction et Performance Énergétique des Bâtiments** : un Master en Éco-construction et Performance Énergétique des Bâtiments offre une formation avancée dans ce domaine.
- **Certifications professionnelles en Rénovation Énergétique** : les certifications professionnelles telles que la certification en Rénovation Énergétique des Bâtiments peuvent être des compléments précieux à une formation de chargé d'affaires en rénovation énergétique.

| | |
|------------------|---|
| CODE ROME | F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment F1106 - Ingénierie et études du BTP F1108 - Métré de la construction F1201 - Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers |
| FORMACODE | 22293 : Conduite travaux BTP 22485 : Rénovation bâtiment 22211 : Performance énergétique bâtiment 22232 : Métré BTP |
| CODE RNCP | 34 158 |
| CODE CPF | 306 706 |

FINANCEMENT

Entreprise / OPCO / CPF / Autres modalités, nous consulter

LIEU DE LA FORMATION

6, rue du Rhône - 90000 Belfort

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Espace repas (frigo, micro-ondes, cafetières, ...)

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CERTIFICATIONS

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34158/>

Document actualisé le 4 avril 2024

KISEL FORMATION (SAS VITRUVÉ DÉVELOPPEMENTS)

6 rue du Rhône - 90000 BELFORT / 03.84.21.15.14 / candidatures@kisel-formation.fr

www.kisel-formation.fr